

Formations réglementaires aéronautiques
EASA PART 145 - ORGANISMES DE MAINTENANCE

Référence : AA24.REG002

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le règlement EASA relatif aux aéronefs et éléments d'aéronef
- Connaître les exigences réglementaires de la PART 145
- Schématiser le SGS

Public

Tout public

Prérequis

Aucun

Programme

- Contexte réglementaire
- Notion de navigabilité et de maintien de navigabilité
- Présentation détaillée de la PART 145 : termes de l'agrément, exigences, données d'entretien, le MOE
- Familiarisation au SGS : notions générales, principes d'application Conforme règlement UE 1321/2014 Annexe II

Lieu de formation

Site AÉROCAMPUS ou client

Durée

1 jour(s) / 7 heures

Modalités pédagogiques

Présentiel ou e-learning

Niveaux d'accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, pour toutes demandes d'adaptation à la formation, veuillez contacter nos référent handicap à l'adresse suivante : handicap@aerocampus-aquitaine.com

Commentaires

Nombre de stagiaires

De 4 à 12 maximum

Formalisation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

QCM

Formations réglementaires aéronautiques